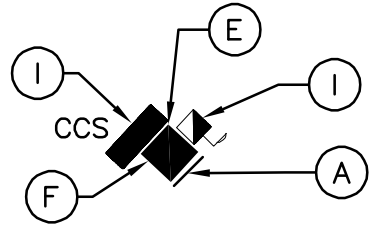
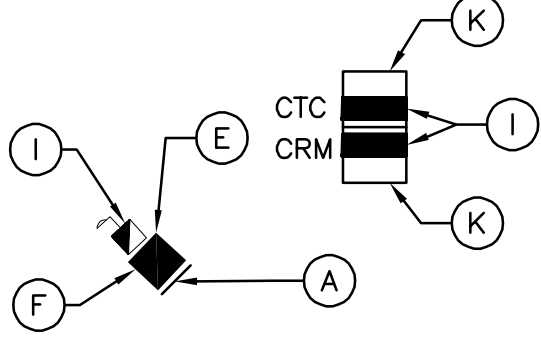


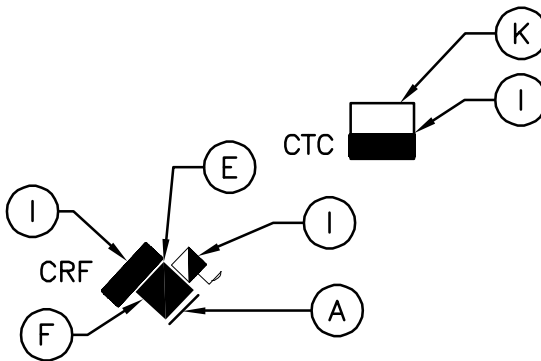
INSTALLATION SUR ROUTE ET ORIENTATION DE LA PORTE D'ACCÈS



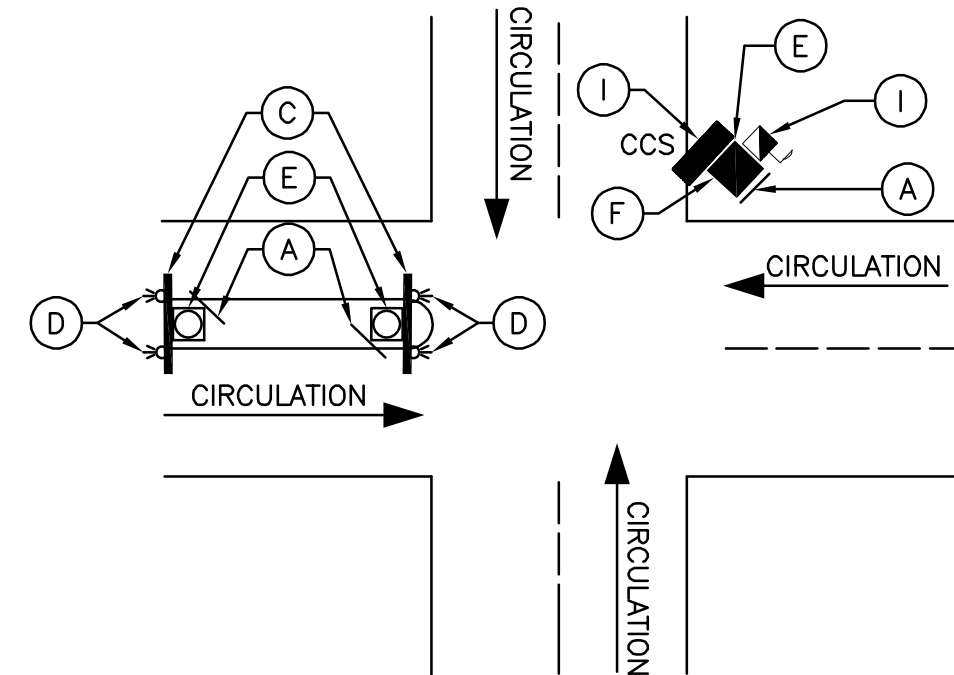
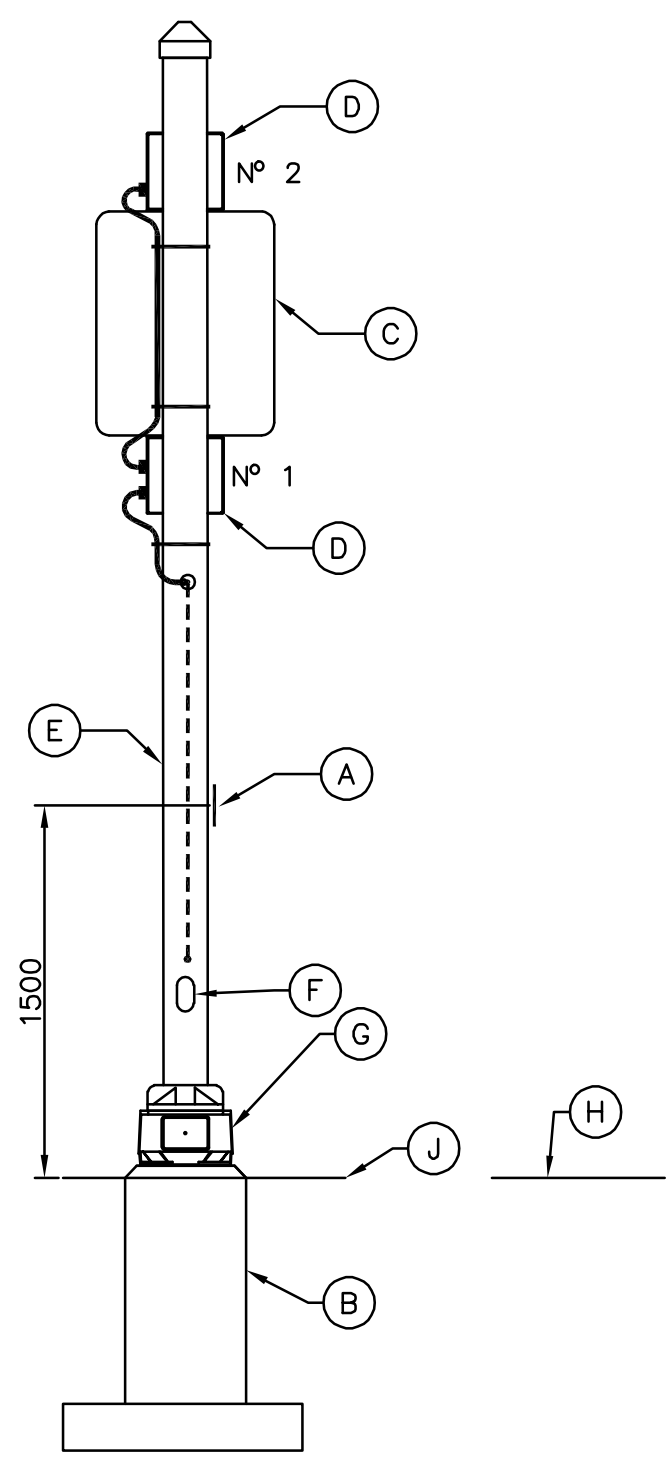
CAS 1



CAS 2



CAS 3



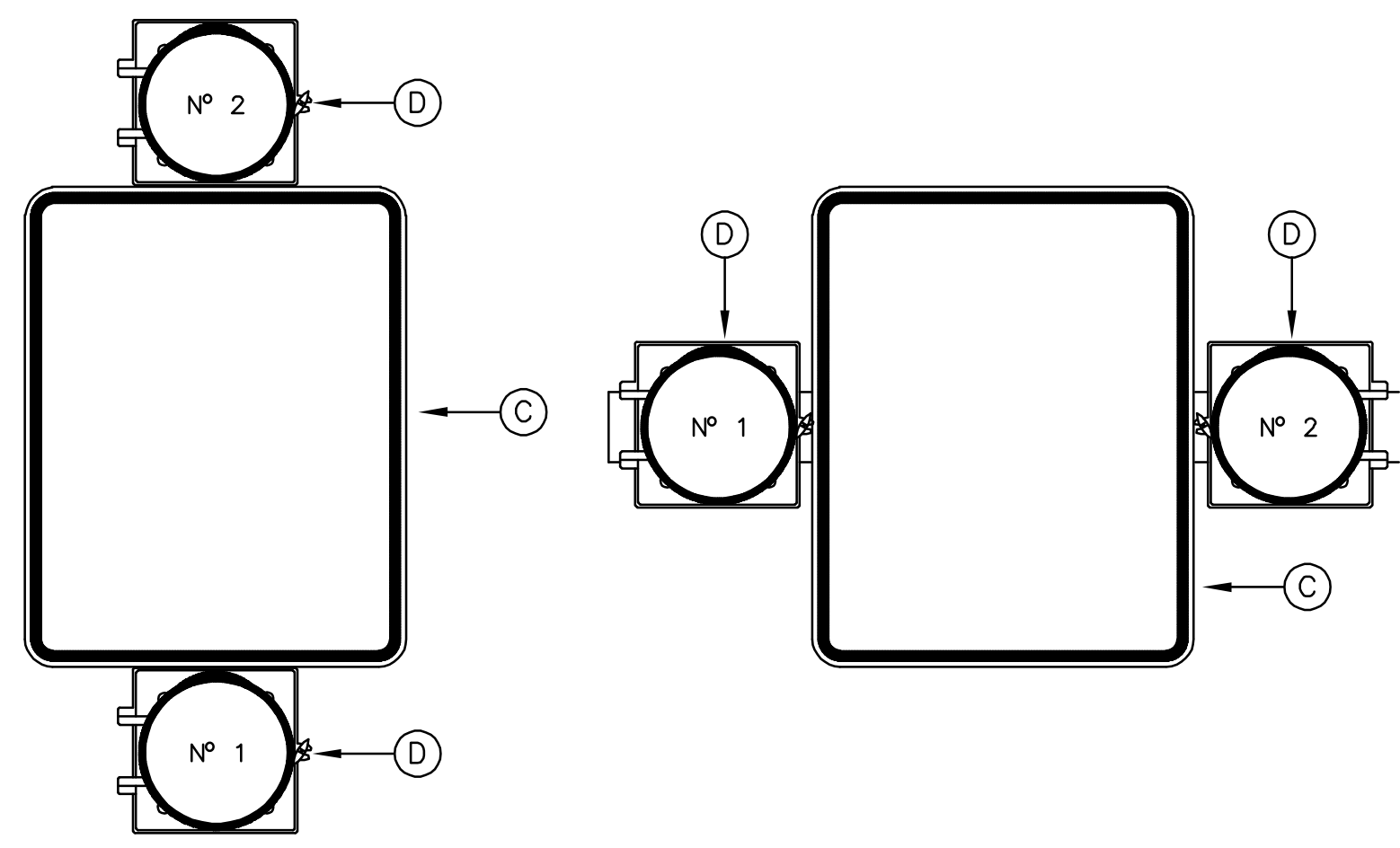
CAS EXEMPLAIRE

**** NOTE AU CONCEPTEUR ****
LE OU LES DESSINS DOIVENT ÊTRE
COMPLÉTÉS AVEC L'UN DES 3 CAS
SUIVANTS

- (A) PLAQUE D'IDENTIFICATION DU SITE INSTALLÉE À 45° PAR RAPPORT À LA ROUTE ET DANS LE SENS DE LA CIRCULATION
- (B) MASSIF (VOIR PLAN INGÉNIEUR EN STRUCTURE)
- (C) PANNEAU DE PRESCRIPTION OU DE DANGER
- (D) TÊTE DE FEUX, LANTERNES À DEL 200 mm
- (E) FÛT (VOIR PLAN INGÉNIEUR EN STRUCTURE)
- (F) PORTE D'ACCÈS (OUVERTURE OPPOSÉE AU SENS DE LA CIRCULATION)
- (G) CAISSON DE SÉCURITÉ (VOIR PLAN INGÉNIEUR EN STRUCTURE), SI REQUIS
- (H) CHAUSSEE
- (I) COFFRET
- (J) SOL FINI
- (K) DALLE PRÉFABRIQUÉE (VOIR PLAN INGÉNIEUR EN STRUCTURE)
- (L) MASSIF (VOIR PLAN INGÉNIEUR EN STRUCTURE)
- (M) TROU D'UN DIAMÈTRE DE 254 mm POUR LE PASSAGE DES CONDUITS DE PVC DU COFFRET DE TÉLÉSURVEILLANCE ET CONTRÔLE
- (N) TROU D'UN DIAMÈTRE DE 254 mm POUR LE PASSAGE DES CONDUITS DE PVC DU COFFRET POUR SYSTÈME DE RELÈVE
- (O) PORTE DU COFFRET (LA PORTE DU COFFRET DOIT S'OUVRIR DU CÔTÉ DE LA DALLE PRÉFABRIQUÉE)

CE PLAN NE DOIT PAS ÊTRE
UTILISÉ À DES FINS DE
CONSTRUCTION

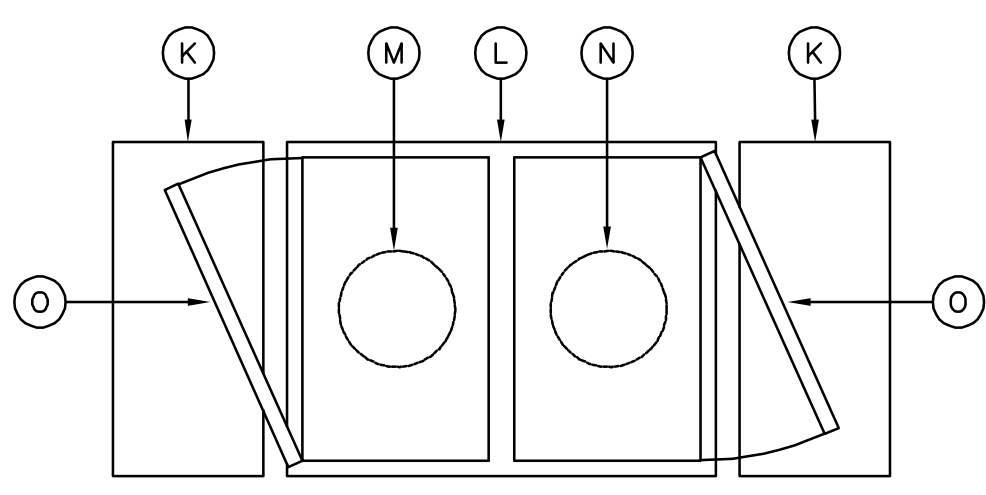
PANNEAU MODÈLE



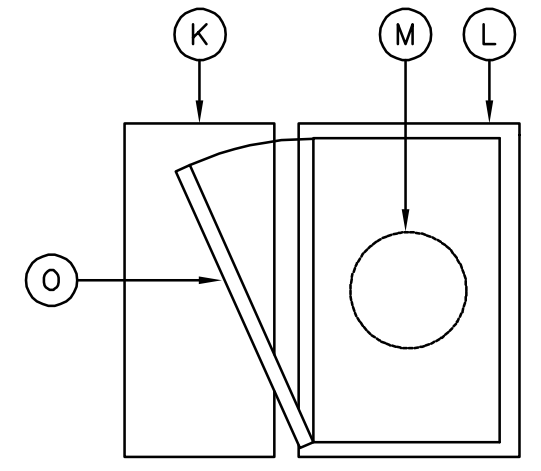
ARRANGEMENT No.1

ARRANGEMENT No.2

DÉTAIL D'INSTALLATION DU MASSIF
POUR L'UNITÉ DE RELÈVE / TÉLÉSURVEILLANCE ET CONTRÔLE



DÉTAIL POUR DEUX COFFRETS



DÉTAIL POUR UN COFFRET

NOTES GÉNÉRALES :

- RÉFÉRENCE PLAN TYPE PT2D-080 AVRIL 2024
- DIRECTION GÉNÉRALE DES STRUCTURES.
- LES COTES SONT EN MILLIMÈTRES.
- TOUS LES CONDUCTEURS SONT EN CUIVRE.

PLAN TYPE - AVRIL 2024	PT2D-080
DIRECTION GÉNÉRALE DES STRUCTURES	
AAAA-MM-JJ	PRÉNOM NOM
AAAA-MM-JJ	Statut
Mandataire	Par
DIRECTION GÉNÉRALE DES STRUCTURES DIRECTION DE L'ÉLECTROTECHNIQUE ET DES STRUCTURES DE SIGNALISATION	
Scellé : Ce document technologique n'est pas signé et scellé au sens de la Loi sur les ingénieurs et ne peut être utilisé à des fins de travaux visés à l'article 2 de la Loi sur les ingénieurs. Ce document est disponible strictement pour commentaires, pour information ou pour coordination. Aucune garantie n'est donnée sur l'intégrité des informations contenues et sur les modifications apportées au document qui auraient pu être faites ou à venir. La diffusion de ce document technologique est interdite si la présente note limitative n'est pas inscrite.	
Vérificateur	PRÉNOM NOM, ing.
Équipe technique	PRÉNOM NOM, tech.
Transports Québec	
Feux clignotants pour prescription de danger	
Numéro de plan	3
Identification de regroupement	